

LE TAMBOUR

La gazette du Port

Comme vous avez pu le constater les travaux de réfection du port ont débuté, il est nécessaire de faire le point sur le projet.

Financement :

Le montant total des travaux et des frais d'études s'élèvent à environ à 390 000 € (ttc).

La commune a obtenu plusieurs subventions, notamment de l'état (DETR), de l'ancienne CDC Cœur Médoc, de Pascale GOT, ..., à hauteur de 195 000 €.

Le reste à la charge de la commune s'élève à environ 195 000 €.

Deux emprunts ont été souscrits.

- Le premier pour un montant de 130 000 €, sur une durée de 12 ans à un taux fixe de 1,17 %.
- Le second pour montant de 65 000 €, sur une durée de 2 ans à un taux fixe de 0,60 %, qui correspondent au montant de la TVA.

Pour information, cet emprunt *représente* un taux d'endettement par habitant et par an d'environ 55 € les deux premières années et 37 € les dix prochaines.

Détail de l'opération technique :

L'entreprise DUBREUILH a été retenue suite à un appel d'offre.

Nous sommes assistés par le cabinet d'études BCD CONSEILS, qui a déjà réalisé de nombreux travaux portuaires, notamment à la Maréchale.

Les parties effondrées vont être enlevées et remplacées.

Cette partie du quai sera refaite à l'identique, le remblai par contre est remplacé par du « Nidaplast », matériaux ultra léger qui évite les poussées trop importantes contre le quai. Les pavés seront remis en place.

Suivront ensuite la création de deux épis de protection côté Nord (côté Maison du Douanier) et côté Sud (côté Château Haut Canteloup).

Côté Nord, le quai sera prolongé avec un angle pour diminuer l'entrée du port, et côté Sud un enrochement en angle réduira l'entrée.

La cale de mise à l'eau sera adossée à l'épi Sud. Il avait été évoqué en conseil portuaire l'éventualité de déplacer la cale vers l'écluse. Mais suite à une étude cela s'avère impossible, l'impact sur l'environnement immédiat de l'écluse est trop important. De plus, la commune ne peut assumer le surcoût financier de cette opération.

Objectif futur :

La deuxième phase de ce projet consistera à faire un piquetage bois le long de la berge, curer le chenal et installer des pontons flottants (type Port de Goulée).

Mais cette deuxième phase ne pourra être réalisée que s'il s'accompagne d'un projet touristique plus vaste d'où l'intérêt des communes de travailler ensemble.

Le port avant les travaux :



Les travaux :

